

RÈGLEMENTS DU CONCOURS
COFFRE-FORT TANGUAY 2018

Du 14 au 25 mars 2018

1. COMMENT PARTICIPER

- 1.1. La promotion « COFFRE-FORT Tanguay 2018 » débute le 14 mars 2018 et se termine le dimanche 25 mars 2018 à 17 heures dans les huit (8) magasins Ameublements Tanguay, au centre de distribution d’Ameublements Tanguay et sur le site web tanguay.ca.
- 1.2. Pour être éligible au concours le participant devra détenir un profil Tanguay ou compléter celui-ci sur le site web d’Ameublements Tanguay soit sur www.tanguay.ca ou textez le mot « COFFRE » au 1-800-TANGUAY (voir détail au point 1.3).

CLIENT POSSÉDANT DÉJÀ UN PROFIL CLIENT :

Le 14 mars 2018, tous les clients possédant un profil client dûment complété (champs requis complétés tel qu’indiqué sur le formulaire) retrouveront dans leur profil client sous l’onglet « Coffre-Fort » deux code-barres uniques leur permettant d’ouvrir le coffre-fort Tanguay et de gagner un prix instantané. Le premier code-barres pourra être validé uniquement à l’un des huit (8) magasins Tanguay ou au centre de distribution d’Ameublements Tanguay. Le deuxième code-barres pourra être validé uniquement sur le site www.tanguay.ca. Le participant pourra ainsi gagner instantanément l’un des prix énumérés au point 2 du présent règlement.

CLIENT DÉSIRANT CRÉER UN PROFIL CLIENT :

Le participant devra compléter son profil client sur www.tanguay.ca. Une fois le profil dûment complété (champs requis complétés tel qu’indiqué sur le formulaire) un onglet « Coffre-Fort » s’activera et le participant aura accès deux code-barres uniques lui permettant d’ouvrir le coffre-fort Tanguay et de gagner un prix instantané. Le premier code-barres pourra être validé uniquement à l’un des huit (8) magasins Tanguay, ou centre de distribution d’Ameublements Tanguay. Le deuxième code-barres pourra être validé uniquement sur le site www.tanguay.ca. Le participant pourra ainsi gagner instantanément l’un des prix énumérés au point 2 du présent règlement.

1.3. Le participant pourra aussi texter le mot « COFFRE » au numéro 1-800-tanguay (1-800-826-4829) et sera automatiquement redirigé vers la page d'inscription au profil. Des frais peuvent s'appliquer pour l'envoi et la réception des messages textes selon le fournisseur de services de téléphonie du participant.

1.4. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un achat.

1.5. Une seule validation en magasin et une seule validation sur le web par profil client seront acceptées.

1.6. La date limite pour la participation est le dimanche 25 mars 2018 17h.

2. PRIX

2.1. Les participant pourront gagner :

- Un des vingt-cinq (25) crédits-voyages d'une valeur de 3 000 \$ de chez Voyages Laurier du Vallon.
- Un des dix-mille (10 000) code promo d'une valeur de 50 \$ de chez Ameublements Tanguay (valide pour trois (3) mois à partir de la date d'émission de la carte, non-monna�able et doit être utilisé pour un achat minimum de 50 \$, non applicable sur achat antérieur).
- Un des dix (10) matelas queen Serta Iris (PTR : 673781) d'une valeur de 699,99 \$.
- Une des cinq (5) bases de lits électriques queen Motion ESS.III (PTR : 673794) avec matelas Icomf Forsight queen de Serta (PTR : 654177) d'une valeur de 3 099,98 \$.
- Un des dix (10) fauteuils berçants, pivotants et motorisés de Elran (PTR : 647314) d'une valeur de 1 059,99 \$.
- Un des quinze (15) mobiliers de cuisine 5 morceaux de Primo (PTR : 912063) d'une valeur de 899,99 \$.
- Une des dix (10) chaises sur billes de marque PEL (PTR : 506026) d'une valeur de 799,99 \$.

- Un des dix (10) sectionnels de marque Mazin (PTR : 911545) d'une valeur de 1 599,99 \$.
- Un des vingt-cinq (25) ensembles de draps en Bambou 220 fils satinés de couleur charcoal format queen (PTR : 586429) d'une valeur de 89,99 \$.
- Un des trente (30) téléviseurs 55 pouces de LG modèle 55UJ6200 (PTR : 684074) d'une valeur de 1299,99 \$.
- Une des cinquante (50) montres intelligentes Zenwatch modèle WI501Q-GM-GD-Q (PTR : 684970) d'une valeur de 279,99 \$.
- Une des cinquante (50) paires d'écouteurs Sennheiser modèle HD4.50 BTNC (PTR : 671792) d'une valeur de 279,99 \$.
- Un des cinquante (50) Google home (PTR : 684423) d'une valeur de 179,99 \$.
- Un des cent (100) Xbox modèle XBOX ONE X (PTR : 685617) d'une valeur de 600 \$.

2.2 Les prix sont non transférables, non monnayables et non échangeables.

3. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les prix ont une valeur totale de sept cent cinquante-trois mille huit cent quarante-sept virgule trente dollars canadiens (753 847,30 \$ CAD).

- 3.1. En participant à ce concours, les gagnants autorisent Ameublements Tanguay et ses représentants à utiliser, si requis, leur noms, photographies, images et/ou voix afin d'informer par le biais de tous les médias qu'ils sont les gagnants ou finalistes du concours et ce, sans aucune forme de rémunération.
- 3.2. Les prix devront être acceptés tels que décrits aux présents règlements et ne pourront à la demande des gagnants être substitués à un autre prix. Le prix sera remis au détenteur du code barre gagnant.

- 3.3. Ce concours n'est pas ouvert aux employés, agents et/ou représentants d'Ameublements Tanguay, d'entreprises de distribution ou sociétés qui lui sont affiliées, agences de publicité ou de tout intervenant relié au concours ainsi que, respectivement, de toute personne avec laquelle tel employé, agent et/ou représentant est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate. Pour les fins des règlements de participation, « famille immédiate » s'entend par toute personne qui réside à la même adresse qu'un tel employé, agent et/ou représentant. Tout participant qui serait tiré gagnant dans le cadre de ce concours et qui ne respecterait pas les présentes conditions d'éligibilité sera automatiquement disqualifié.
- 3.4. Ameublements Tanguay, ses sociétés et divisions et toute autre personne morale faisant partie du même groupe corporatif, les agences de publicité ou de promotion reliées au concours et respectivement leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, ainsi que tout autre intervenant reliés à ce concours se dégagent de toute responsabilité se rattachant aux prix et au concours et ne fournissent aucune garantie à l'égard de ceux-ci.
- 3.5. Ameublements Tanguay se réserve le droit de rejeter tout bon de participation illisible, mutilé ou comportant une erreur humaine ou mécanique. Les fac-similés ne sont pas acceptés. En aucun temps, les prix ne peuvent être transférés. Ameublements Tanguay se réserve le droit de modifier ou d'annuler sans préavis le concours, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Ameublements Tanguay se dégage de toute responsabilité concernant les dépliants perdus ou oubliés.
- 3.6. Les règlements du concours sont disponibles dans les huit (8) magasins Ameublements Tanguay, sur le site tanguay.ca ainsi qu'au siège social d'Ameublements Tanguay situé au 7200, rue Armand-Viau, Québec (Québec) G1C 2A7.
- 3.7. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 3.8. Les décisions d'Ameublements Tanguay dans le cadre du concours sont finales et sans appel. Ce concours est sujet à toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales applicables.